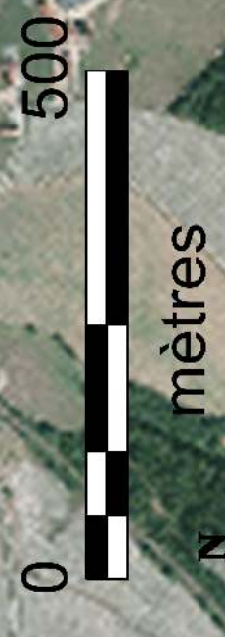


Zones et périodes de pêche en bateau sur la retenue de Rochebut

Servitude EDF 500m amont barrage



Ouverture mise à l'eau 1er mars 2015

SIGNALISATION & AMENAGEMENTS

- BOUEE
- FANION ROUGE D'INTERDICTION
- MISE A L'EAU
- PARKING
- INFORMATIONS

ZONES DE NAVIGATION

Périodes de pêche en bateau

- ZONE A : Navigation Interdite
- ZONE B : Pêche autorisée du 1/10 au 31/10 jusqu'à midi et du 01/11 au 29/02 toute la journée
- ZONE C : Pêche autorisée du 01/03 au 31/10 jusqu'à midi et du 01/11 au 29/02 toute la journée
- ZONE D : Pêche autorisée du 01/11 au 29/02 toute la journée
- ZONES E, F et G : Pêche autorisée du 01/01 au 31/12
- Bande de Rive : Navigation autorisée toute l'année et pêche autorisée du 01/10 au 31/10 jusqu'à midi et du 01/11 au 29/02 toute la journée